

Service instructeur
Service des Actions Sportives

N° 10^e 3606

Service consulté



SOUTIEN A L'ANIMATION SPORTIVE

LES ACTIONS EN FAVEUR DES CLUBS SPORTIFS

Résumé : *Conformément aux critères d'intervention en matière d'animation sportive, le Conseil Départemental des Sports vous propose d'attribuer une dernière série de subventions au titre de 2006 concernant des clubs sportifs pour un engagement total de **12 369,44 €***

Lors du BP 2006, rapport n° 2006/I – 10^e/02 des 8 et 9 décembre 2005, une enveloppe de 1 702 754 € a été réservée par le Conseil Général pour les différentes interventions en faveur des comités départementaux sportifs, des clubs haut-rhinois, des écoles de sport et des mercredis de neige.

La Commission Permanente est chargée de la répartition des aides en cours d'année sur proposition du Conseil Départemental des Sports.

Suite à sa réunion du 14 septembre 2006, le Conseil Départemental des Sports vous propose une dernière série d'engagements à examiner au titre de l'exercice 2006, portant sur l'aide aux clubs sportifs.

Ces dossiers s'inscrivent dans le cadre de la politique sportive du Département et concernent:

Aide aux déplacements collectifs en championnat de France du Pays de Colmar Athlétisme pour 2005/2006.

Ce club a participé aux interclubs nationaux de Nationale 1 à Montbéliard et à Blois au printemps dernier ; les déplacements concernent obligatoirement une équipe masculine et une équipe féminine soit au total 68 athlètes.

Les clubs sportifs engagés dans un championnat de France, bénéficient d'une aide calculée en fonction du kilométrage aller-retour parcouru, d'un taux de 0,04 € par kilomètre, et de l'effectif type de l'équipe.

En application de ces critères, il vous est proposé d'accorder à ce club une aide **3 949,44 €**.

Aide à la création de clubs sportifs

Dans le cadre du soutien départemental aux clubs sportifs, le Conseil Départemental des Sports vous propose l'attribution d'une subvention de **300 €** pour la création d'un club de lutte à SAUSHEIM, dénommé les « Mémopapeurs » et dont le président est Monsieur Philippe KERTZINGER.

Aide à la participation à des compétitions internationales de haut niveau.

Le Mulhouse Olympique Natation a eu 4 nageurs sélectionnés aux Championnats d'Europe qui se sont déroulés en août dernier à BUDAPEST. Il s'agit d'Aurore MONGEL, Amaury LEVEAUX, Julien NICOLARDOT et Nicolas ROSTOUCHER.

Le Conseil Départemental des Sports vous propose d'accorder à ce club une aide de 2 000 € par athlète sélectionné soit une somme de **8 000 €** au total.

Aide aux Jeunes Licenciés Sportifs.

Je vous rappelle que les critères d'aide en ce domaine sont les suivants :

- de 4 à 9 jeunes licenciés : 60 €
- de 10 à 19 jeunes licenciés : 120 €
- de 20 à 29 jeunes licenciés : 180 €
- de 30 jeunes licenciés et plus : 6,10 € x l'effectif réel.

Lors de sa séance du 5 mai 2006, la Commission Permanente a décidé d'allouer en 2006, pour ce domaine d'intervention, une enveloppe globale de 381 278,10 € et entériné par discipline, le nombre de clubs bénéficiaires, celui des jeunes licenciés de la saison 2004/2005 ainsi que le montant de l'aide départementale qui leur est attribuée en 2006.

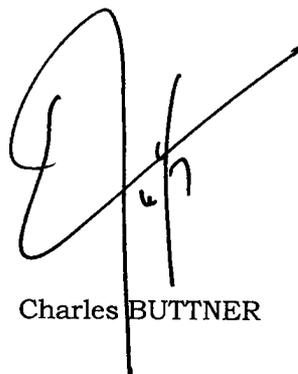
Il vous est proposé dans ce rapport, d'autoriser le versement de 2 subventions de 60 € au Football Club de BISCHWIHR et au Pétanque Club de VILLAGE NEUF soit un engagement total de **120 €**.

En conclusion, le Conseil Départemental des Sports vous propose d'attribuer les subventions suivantes :

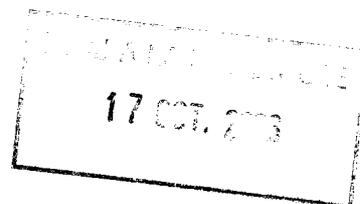
- **3 949,44 €**.au Pays de Colmar Athlétisme pour sa participation aux interclubs, compétition de niveau national,
- **300 €** pour la création du club de lutte Les Mémpeurs à SAUSHEIM,
- **8 000 €** au Mulhouse Olympique Natation pour la participation de 4 nageurs aux Championnats d'Europe à BUDAPEST,
- **120 €** au titre des Jeunes Licenciés Sportifs, soit 60 € au Football Club de BISCHWIHR et 60 € au Pétanque Club de VILLAGE NEUF

Je précise que ces engagements, correspondant à un total de **12 369,44 €** seront prélevés sur le chapitre 65, nature 6574, programme E 032 du Budget départemental.

Je vous prie de bien vouloir en délibérer.



Charles BUTTNER



Services des Actions Sportives

DOSSIERS EXAMINES PAR LA COMMISSION PERMANENTE DU 13 OCTOBRE 2006

**Clubs sportifs
PROGRAMME 2006**

N° Opération	Bénéficiaire Libellé de l'opération	Montant forfaitaire
ACS05501	ASS LES MEMPAPEURS Aide à la création de club	300,00
ACS05499	MULHOUSE OLYMPIC NATATION Frais de déplacements aux championnats d'Europe	8 000,00
ACS05495	PAYS DE COLMAR ATHLETISME Subvention pour Déplacements Collectifs	3 949,44
Total		12 249,44

Services des Actions Sportives

DOSSIERS EXAMINES PAR LA COMMISSION PERMANENTE DU 13 OCTOBRE 2006

**Jeunes licenciés sportifs
PROGRAMME 2006**

N° Opération	Bénéficiaire Libellé de l'opération	Montant forfaitaire
JLS07287	FC BISCHWIHR Subvention aux Jeunes Licenciés Sportifs	60,00
JLS07286	PETANQUE CLUB DU RHIN Subvention aux Jeunes Licenciés Sportifs	60,00
Total		120,00